



**CONSULTATION PUBLIQUE
POUR LE RENOUVELLEMENT
DU PLAN PASTORAL TERRITORIAL DU ROC D'ENFER (PPT)
PUBLIÉE LE 07/03/2024**

**Manifestation d'intérêt à communiquer avant le 14/03/24
Offre à retourner avant le 21/03/24**

Adresse

Communauté de Communes du Haut-Chablais
18 route de l'église
74 430 LE BIOT

Contact technique

Marion CAZENAVE
Responsable service espaces naturels et agricoles
marion.cazenave@hautchablais.fr
07 79 94 93 41

Le Plan Pastoral Territorial (PPT) du Roc d'Enfer

Cet outil est proposé par la Région pour la mise en valeur des espaces pastoraux, afin de soutenir les pratiques pastorales extensives et maintenir les espaces pastoraux. A partir d'une concertation et d'un diagnostic dégageant les enjeux du pastoralisme à l'échelle du territoire, il doit proposer un programme d'actions quinquennales réalisables dans le cadre du dispositif 207 « améliorer les conditions des éleveurs en espaces pastoraux » du programme FEADER 2023-2027.

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/ameliorer-les-conditions-des-eleveurs-en-espace-pastoral-feader>

La CCHC est structure porteuse du PPT Roc d'Enfer depuis 2012 pour une quarantaine de communes, et a déjà opéré un renouvellement en 2019. Un renouvellement est programmé en 2024 pour un projet 2025-2030. Ce renouvellement est validé par le COPIL PPT du 18/09/23 puis par le conseil communautaire du 13/02/24. La CCHC souhaite confier à un prestataire spécialisé l'étude de renouvellement, objet de cette consultation.

A. Missions confiées

1. Animation et concertation

- 1.1 Organisation de 2 COPILS
- 1.2 Organisation de 3 ateliers de concertation locale

2. Rédaction d'un rapport de présentation synthétique

- 2.1 Bilan de la programmation 2019-2024
- 2.2 Diagnostic agro-pastoral actualisé (2024) intégrant une phase de concertation locale
- 2.3 Analyse des enjeux et programmation (synthèse des enjeux, fiches actions et maquettes financière)
- 2.4. Fourniture des éléments nécessaires à la Région pour valider le nouveau programme d'actions.

3. Outils de communication

- 3.1 Fourniture d'une plaquette de communication grand public pour faciliter l'intégration du dispositif par les principaux acteurs (hors impression).
- 3.2. Fourniture de fiches synthétiques à destination des porteurs de projets pour faciliter leur démarche (hors impression).

2

B. Calendrier

- Lancement de mission : Printemps 2024
- Fin de mission : Décembre 2024 – A ajuster selon précision ultérieure du calendrier régional

C. Documents à remettre

- Rapport pdf cartographié, illustré, synthétique
- Cartes du rapport en pdf et en shp
- Diaporamas des présentations d'ateliers et de COPIL
- Compte rendus des ateliers et des COPILS
- Plaquette de communication et fiches synthétiques en pdf haute et basse définition

Toutes les documents produits intégreront les logos de la CCHC, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du FEADER appelés à soutenir financièrement cette mission.